



Règlement de la triangulaire séniors 2024

LES 3 CLUBS PARTICIPANTS :

AMIENS QUERRIEU, L'ISLE ADAM, CHATEAU D'HUMIERES

FORMULE DE JEU :

Chaque rencontre se déroulera en « STABLEFORD » 18 trous. Départ à 9h en shot gun.

FRAIS DE PARTICIPATION :

A l'extérieur : 45€ pour le Green fee & le repas

A domicile : 23€ pour le repas

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Inscription 72h avant les rencontres, (en appelant le golf, ou en demandant à l'accueil).

- Ouvert à tous les Seniors adhérents aux Associations Sportives des Clubs participants (dames et messieurs), **titulaires de la licence 2024 FFG, à jour de cotisation et titulaires d'un certificat médical.**

Ce dernier est obligatoire et indispensable pour l'enregistrement des scores dans le logiciel RMS.

- Les accompagnateurs (trices) sont admis hors classement. Leurs cartes de score ne sont pas prises en compte dans le résultat des rencontres, par contre toutes les cartes seront rentrées dans RMS.

- Avoir 50 ans révolu le jour de la compétition.

PLANNING DES COMPETITIONS:

MARDI 21 MAI : DEPLACEMENT AU GOLF D'AMIENS QUERRIEU
JEUDI 27 JUIN : RECEPTION DES GOLFS D'AMIENS QUERRIEU ET L ISLE ADAM
JEUDI 19 SEPTEMBRE : DEPLACEMENT AU GOLF DE L'ISLE ADAM

CLASSEMENT :

Chaque club reçoit les 2 autres. A la fin de chaque rencontre un repas est pris en commun et les résultats sont annoncés en prenant pour chaque club les 3 meilleurs scores en brut et les 6 meilleurs en net (les joueurs retenus pour leur score en brut ne sont pas repris pour le net). On additionne les 9 scores et le classement des 3 clubs est établi en fonction du nombre total de points obtenus.

A la fin de la 3ème rencontre, on additionne les résultats des 3 rencontres et le club gagnant reçoit une coupe.